

Compte-rendu du Conseil Municipal du 28 juin 2018 – 20h

Etaient présents : Monique Doladille, Jacques Borelly, Marie-José Roux, Michèle Padovani, Noëlle Bidault, Damien Lentier, Sylvie Devès, Jean Pellet, Sylvain Hiel.

Excusés : Nadine Gaillard, Alain Camus

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 22 mai 2018 est approuvé à l'unanimité.

Délibération :

A la demande de la préfecture et de Madame le Maire, le conseil doit prendre une délibération pour annuler celle du 22 mai concernant le lancement de la procédure de récupération des biens sans maître. L'arrêté préfectoral concernant cette démarche doit être affiché pendant 6 mois (affiché depuis le 25 mai 2018 jusqu'au 22 novembre 2018) et une publication officielle dans un journal doit être faite. Un courrier d'information sera envoyé aux personnes concernées.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve l'annulation de cette délibération.

.

Questions diverses

Les pistes carrossables :

la piste du Chausse – longueur 800m et la piste des Plots -longueur 400m. Les devis sont en attente.

Voirie : la route du mas de Lafont au niveau du CRR est terminée en enrobé.

Adressage : la route dite de Marvigne (sur la nomenclature de Geo Siap) devient la route de Chambonas

La séance est close à 22h45